

Image not found or type unknown



Nature d'une terrasse : construction annexe ?

Par **FERNAND12**, le **24/04/2008** à **18:54**

Bonjour,

Je cherche une preuve quelconque qu'une terrasse consistant en un cube sur parpaings d'1,50 m de haut accolé à une maison préexistante, constitue une "construction annexe".

En effet, l'autorisation d'édifier des constructions annexes est strictement encadrée par notre cahier des charges.

Merci de vos lumières en matières de textes juridiques, et / ou de jurisprudence.

FERNAND12